



RÉSOLUTION

Date : 14 décembre 2018

2018-164
No. de la résolution

Attendu que le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon tente par tous les moyens d'assurer la sécurité de tous les membres de la communauté;

Attendu que le conseil a reçu plusieurs plaintes et cas de chiens qui mordent nos gens de la communauté ainsi que des employés allochtones;

Attendu que le département des travaux publics de l'habitation détient un règlement d'administratif des chiens;

Sur proposition de la vice-cheffe Pamela Papatie, secondée par le conseiller Lucien Wabanonik, il est résolu unanimement d'exiger que tous les propriétaires de chiens de la communauté attachent leur chiens, et ce, en tout temps;

Il est aussi résolu d'appuyer le département des travaux publics et l'habitation des prochaines démarches afin de ramasser les chiens errants et le conseil demande l'application du règlement d'administratif des chiens.

Adoptée

3
Quorum

Adrienne Juane
Chef

Pamela Papatie
Vice-Chef

1^{er} Conseiller

2^{ième} Conseiller

Lucien Wabanonik
3^{ième} Conseiller